

coopération se renforce également dans l'industrie automobile, la fabrication de matériel pour la construction de routes, la fabrication de machines-outils, la production de matériel pour l'industrie textile, l'industrie de la radio et de l'électronique et d'autres branches de l'économie.

66. La coopération scientifique et technique joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du programme. Les pays membres du CAEM disposent d'un potentiel scientifique représentant un tiers des savants du monde entier. Dans les pays membres, plus de 1000 instituts de recherche et de conception collaborent sur plus de 2 000 problèmes importants.

67. Tous les pays membres ont enregistré des taux de croissance économique rapides et soutenus. Entre 1971 et 1974, le revenu national des pays membres s'est accru à un rythme allant de 20 à plus de 50 p. 100, et leur production industrielle brute a augmenté de 30 à 64 p. 100. L'accroissement global de la production industrielle correspond pour plus de 80 p. 100 à une plus grande productivité de la main-d'œuvre, ce qui traduit une assimilation régulière des progrès scientifiques et techniques par les économies des pays intéressés. Au cours de ces quatre années, le revenu par habitant a augmenté de 28 p. 100 en Bulgarie, de 21 p. 100 en Hongrie, de 24 p. 100 en République démocratique

allemande, de 10 p. 100 en Mongolie, de 46 p. 100 en Pologne, de 31 p. 100 en Roumanie, de 19 p. 100 en Union soviétique et de 22,5 p. 100 en Tchécoslovaquie.

68. Au cours des quatre années 1970-1974, on a enregistré un accroissement d'environ 81 p. 100 du volume global du commerce extérieur des pays du CAEM. Ces pays cherchent également à élargir leurs relations économiques non seulement avec d'autres pays socialistes mais aussi avec les pays capitalistes développés et les pays en voie de développement. La coopération avec la Finlande se développe de façon remarquable sur la base d'un accord signé en 1973, et un fonds spécial a été créé pour le financement de l'aide économique, scientifique et technique aux pays en développement. Le CAEM est en relations avec plus de 60 organisations économiques, scientifiques et techniques internationales dont les membres appartiennent à des pays ayant des régimes socio-économiques différents.

69. Les réalisations du CAEM depuis sa création il y a vingt-six ans, et les progrès accomplis depuis quatre ans dans la mise en œuvre du programme général, montrent que les pays membres sont en train de résoudre avec succès les problèmes qui se posent à eux.

*La séance est levée à 12 h 30.*

## 1957<sup>e</sup> séance

Vendredi 4 juillet 1975, à 15 h 15

Président : M. I. A. AKHUND (Pakistan)

E/SR.1957

### POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle (*suite*) [E/5654, E/5665, E/5681 et Add.1 à 4, E/5682, E/5692, E/5699, E/5713]

1. M. DAVIES (Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale) déclare qu'il n'a pas l'intention de répéter les renseignements contenus dans le résumé analytique du rapport annuel de l'OMM pour 1974 (E/5707), mais qu'il les mettra à jour en tenant compte des travaux du Congrès quadriennal qui vient de s'achever et mettra l'accent sur les principales questions en rapport avec la présente discussion.

2. Dans ce document, les principaux programmes de l'Organisation sont présentés sous cinq rubriques, mais le Congrès a décidé d'ajouter un sixième et nouveau programme principal, à savoir le Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau. Jusqu'à présent, ces activités faisaient partie d'un autre programme, mais l'importance croissante des ressources en eau dans le développement économique a conduit le Congrès à étudier cette question à un niveau plus élevé et à prendre le parti

inhabituel d'amender la Convention de l'Organisation pour lui permettre d'accepter cette responsabilité.

3. En ce qui concerne les autres programmes, le programme de la Veille météorologique mondiale, mis au point pour donner suite à une résolution de 1961 de l'Assemblée générale [résolution 1721 (XVI)] dans l'intérêt de tous les pays, progresse convenablement. L'élaboration d'un nouveau système de satellites météorologiques a atteint un stade avancé; ce système devrait fonctionner en 1977 ou 1978. Il comprendra l'utilisation de satellites, non seulement des Etats-Unis d'Amérique et d'URSS comme auparavant, mais aussi du Japon et de pays d'Europe occidentale par l'intermédiaire de l'Agence spatiale européenne.

4. L'Expérience tropicale dans l'Atlantique qui a eu lieu en 1974 dans le cadre du Programme de recherches sur l'atmosphère globale a été une réussite complète et a fourni un nombre considérable de données dont on pourra immédiatement tirer profit et qui serviront de base aux recherches futures. On estime que la quarantaine de navires de haute mer destinés à la recherche scientifique et appartenant à près de 12 pays qui ont participé à cette opération ont représenté la plus grande flotte internationale

jamais constituée à des fins pacifiques. Plusieurs avions spécialement équipés et des satellites spéciaux ont été utilisés pour cette expérience, avec la participation directe de 4 000 chercheurs et techniciens de nombreux pays. Dakar était le centre des opérations; à cet égard, il convient de remercier le Président du Sénégal d'avoir contribué au succès de l'opération, ce qui est de bon augure pour l'Expérience globale prévue pour 1978 et 1979.

5. Le septième Congrès a inauguré le programme de l'OMM de modification artificielle du temps; dans ce programme, en raison des sécheresses catastrophiques qui sévissent dans le monde, la priorité sera accordée au projet d'augmentation artificielle de précipitations. Ce projet a pour but de prouver scientifiquement qu'il est possible d'accroître considérablement la pluviosité dans certaines conditions; on pense que l'élaboration et la mise en application de ce projet prendront plusieurs années. Il convient de remercier le PNUC de sa coopération dans le cadre de ce projet. Les activités de l'OMM dans l'ensemble du domaine de la modification du climat se sont considérablement accrues, toujours grâce au concours du PNUC.

6. Conformément aux décisions de la Conférence mondiale de l'alimentation, l'OMM s'efforce également de contribuer à l'accroissement de la production alimentaire en aidant les pays à appliquer la météorologie à la planification et à la production agricoles. Elle fournira également des données météorologiques à la FAO pour son système mondial d'information et d'alerte rapide sur la situation alimentaire et agricole (E/5587, résolution XVI). Une aide spéciale est apportée aux pays africains de la région du Sahel; son montant est de 13 millions de dollars environ et elle sera versée au cours des cinq prochaines années. Cette aide émane de nombreuses sources, dont le PNUC, de plusieurs pays donateurs et probablement de quelques organisations non gouvernementales. Le but de ce projet est d'améliorer les services agrométéorologiques et hydrologiques dans chacun des sept pays intéressés, et de créer un centre régional permanent qui aidera ces pays en leur fournissant des moyens et des services sur le plan de la formation et des techniques.

7. En ce qui concerne le Programme de coopération technique, M. Davies souligne qu'il faut étendre les avantages des connaissances et des techniques modernes en matière de météorologie et d'hydrologie opérationnelle aux pays en voie de développement, mais, de plus, il est indispensable que l'OMM aide ces pays à mettre sur pied les moyens et les installations qui leur permettront de contribuer à part entière aux divers programmes globaux. Il convient de noter que le Sénégal et bien d'autres pays en voie de développement d'Afrique et d'Amérique du Sud ont joué un rôle important dans l'Expérience tropicale dans l'Atlantique. Dans le cadre du Programme d'assistance volontaire de l'OMM — et de sa participation au PNUC, qu'il convient de remercier pour sa coopération — 93 pays ont reçu en 1974 une aide d'un montant total bien supérieur à 9 millions de dollars. Une grande partie du Programme de coopération technique est consacrée à l'éducation et à la formation, et cette tendance s'accroît.

8. En ce qui concerne la principale question soumise à l'examen du Conseil, l'instauration d'un nouvel ordre

économique international, l'ensemble des activités de l'OMM sont consacrées à la mise en application des connaissances météorologiques pour contribuer au développement économique et social dans tous les pays. Le problème de la coordination, qui préoccupe également les membres du Conseil, est étudié de très près par l'OMM, comme il ressort des nombreuses activités décrites dans le rapport annuel auquel elle a contribué avec d'autres institutions spécialisées et avec l'AIEA. L'OMM répondra à toute demande en vue de nouvelles activités ou de modification de l'ordre de priorité des programmes en cours que les projets relatifs au nouvel ordre économique international rendraient nécessaires.

9. M. SAÏTO (Japon) dit que la récession, l'inflation, les difficultés de balance des paiements et la pénurie d'énergie et de denrées alimentaires, d'une gravité sans précédent, continuent d'affliger la communauté mondiale, où les pays sont de plus en plus interdépendants et les problèmes de plus en plus étroitement liés entre eux. La situation est particulièrement grave pour les pays les plus défavorisés.

10. Il est indispensable, dans ces conditions, que chaque nation prenne en considération les intérêts des autres lorsqu'elle formule ses politiques, et qu'elle soit consciente des dangers que présente pour l'équilibre économique la formation de blocs économiques. Seul un développement d'ensemble de l'économie mondiale permettra aux pays en voie de développement de recevoir une part plus grande et plus équitable des richesses mondiales, car on ne pourra véritablement parler de coopération que lorsque tout le monde sera gagnant et qu'il n'y aura pas de perdant.

11. Le Gouvernement japonais est sensible au vœu premier des pays en voie de développement de parvenir à un développement économique et social plus rapide; les discussions stériles et les sentiments de rivalité doivent laisser la place à des négociations sur des problèmes précis. Les mesures prises doivent être celles qui conduiront vraiment aux résultats attendus à long terme; sinon elles ne profiteront à personne. Le Japon coopérera à la solution de ces problèmes d'une manière conforme aux principes sur lesquels repose son système économique, et cette optique déterminera son attitude fondamentale à l'égard des propositions qui seront examinées à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Pendant l'actuelle session du Conseil tout devra être mis en œuvre pour avancer au maximum dans la préparation de la session extraordinaire, si l'on veut que celle-ci aboutisse à des résultats.

12. En ce qui concerne les problèmes relatifs aux produits de base, il faudrait étudier des mesures propres à éliminer les fortes fluctuations de prix sans modifier les structures de base du marché qui ont permis l'expansion de l'économie mondiale jusqu'au degré actuel. Des investissements suffisants sont également nécessaires pour que se poursuive l'expansion de la production de produits de base, afin que les besoins de croissance à long terme de l'économie mondiale puissent être satisfaits. Il faut étudier sérieusement à cet égard la situation des pays en voie de développement, dont certains sont tributaires des recettes qu'ils tirent de leurs exportations de tel ou tel produit, tandis que d'autres sont importateurs de ces mêmes produits.

13. Le Gouvernement japonais se réjouit de la poursuite de négociations commerciales multilatérales au sein du GATT et estime que, précisément en raison des difficultés économiques actuelles et du danger où l'on se trouve de voir les pays recourir à différents systèmes protectionnistes, le moment est venu de s'efforcer de promouvoir une plus grande liberté des échanges pour stimuler la croissance de toute l'économie mondiale. Le commerce du Japon avec les pays en voie de développement, qui représente environ 40 p. 100 de son commerce extérieur total, se développe rapidement. Le Japon fera de son mieux pour que le commerce international soit encore plus avantageux pour les pays en voie de développement, conformément à la Déclaration de Tokyo de 1973<sup>1</sup>.

14. Faisant le point au sujet de la première moitié de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, M. Saito pense que la Stratégie internationale du développement demeure un instrument valable. Mais il est certain que les résultats obtenus dans le domaine agricole ont été peu satisfaisants, de même que l'incapacité des pays développés de fournir une aide accrue aux pays en voie de développement. Le Japon souhaite que l'on puisse trouver des correctifs pour le reste de la Décennie.

15. Compte tenu de la situation alimentaire mondiale, il est absolument nécessaire d'accroître la production alimentaire, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Le Gouvernement japonais a l'intention de développer le plus possible sa coopération avec les pays en voie de développement dans ce domaine. Il reconnaît toutefois qu'il sera nécessaire de continuer à leur fournir une aide alimentaire pendant quelque temps encore. Il est prêt à apporter une contribution financière au Système mondial d'information et d'alerte rapide sur la situation alimentaire et agricole, et espère que les autres pays feront de même. Il a également l'intention de coopérer à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale (E/5587, résolution XVII).

16. Il faudrait accroître de façon substantielle les courants de capitaux, tant publics que privés, si l'on veut que les pays en voie de développement réalisent des taux de croissance suffisants pendant la seconde moitié de l'actuelle Décennie du développement. Les transferts de ressources financières du Japon vers les pays en voie de développement sont tombés à 0,65 p. 100 du PNB en 1974 après avoir atteint 1,44 p. 100 du PNB en 1973. L'aide officielle du Gouvernement japonais, toutefois, a augmenté de 11,4 p. 100 l'an dernier et la baisse enregistrée dans les transferts totaux de capitaux est due, en fait, au fléchissement sensible des transferts de capitaux privés, imputables aux difficultés économiques tant au Japon que dans les pays bénéficiaires. Cette situation montre bien que, dans un monde où tous les pays sont interdépendants, il importe d'assurer à chaque pays une économie prospère, si l'on veut réaliser des programmes de développement viables dans les pays en voie de développement.

17. Bien que les pays développés traversent des difficultés, ils doivent faire plus d'efforts pour accroître leur

aide au développement. Les récentes recommandations de la Banque mondiale, y compris celles qui tendent à la création d'un nouveau mécanisme de prêt qui portera le nom de "troisième guichet", sont encourageantes à cet égard.

18. Le fossé creusé entre les différents pays en voie de développement, les solutions fondées sur le résultat global de ces pays n'ont aucune valeur pour ceux — les plus pauvres déjà —, qui sont les plus durement frappés par l'instabilité actuelle de l'économie mondiale. Dans le cadre des opérations d'urgence visant à assurer à ces pays un volume minimum d'importations essentielles, le Japon leur a fourni une aide d'urgence équivalant à 105 millions de dollars et a versé une contribution de 6,5 millions de dollars au Compte spécial du Secrétaire général pour l'aide sous forme de denrées alimentaires et d'engrais. La prochaine étape doit consister à relever le niveau économique de ces pays. Le système des Nations Unies, qui ne peut pas résoudre les problèmes de tous les pays du monde, doit donner la priorité à l'aide aux pays les plus durement touchés. Tous les pays qui sont en mesure de fournir une aide — quel que soit leur système économique ou le stade de leur développement — doivent participer à cet effort.

19. Etant donné que les problèmes économiques et sociaux actuels sont des problèmes mondiaux étroitement liés entre eux, le Gouvernement japonais préconise une réforme structurale du système des Nations Unies qui ferait du Conseil le centre d'élaboration des politiques et de coordination des activités économiques et sociales. Il étudie donc de très près le rapport du Groupe d'experts pour l'étude de la structure du système des Nations Unies (E/AC.62/9). Il est essentiel, à cet égard, de respecter les jugements émis par les institutions spécialisées et les autres organismes multilatéraux concernant leurs secteurs respectifs, dans le cadre des directives de politique générale de l'Assemblée. Toutes les modifications institutionnelles présentent des inconvénients en même temps que des avantages; il vaut donc mieux les limiter aux domaines où elles sont vraiment nécessaires. Il convient en premier lieu de supprimer les doubles emplois, puis de concentrer les efforts dans les domaines où il existe un urgent besoin de réformes, et où l'on a quelque certitude d'aboutir à des résultats. Le but à atteindre est d'arriver à un système durable, et c'est un processus de longue haleine, fait d'essais et d'erreurs, plutôt qu'un bouleversement accompli une fois pour toutes.

20. Il importe de décentraliser les activités du système des Nations Unies en donnant aux commissions régionales un rôle plus important dans la mise en application des politiques et l'exécution des projets. Il faut encourager l'initiative individuelle des commissions régionales sans perdre de vue la nécessité d'éviter tout chevauchement des projets, et en tenant dûment compte des incidences financières et des besoins réels des régions intéressées. Ainsi, par exemple, depuis l'approbation par le Conseil, l'année dernière, de la décision du Conseil d'administration du PNUD de renforcer la coopération entre le PNUD et les commissions régionales, la CESAP est devenue une institution chargée de l'exécution au stade préparatoire du projet relatif au Centre asiatique de la machine agricole. Une coopération étroite entre les différents organes des

<sup>1</sup> Publiée à l'issue de la réunion ministérielle du GATT; pour le texte voir GATT, document MIN(73)1.

Nations Unies améliorerait l'efficacité des activités de l'ensemble du système des Nations Unies.

21. M. CHANG Hsien-wu (Chine) déclare qu'au cours de l'année écoulée la situation internationale a connu des modifications considérables qui se traduisent par des avantages pour les peuples de tous les pays. Le peuple du Cambodge et celui du Viet-Nam du Sud ont remporté de grandes victoires historiques. Le peuple du Mozambique et celui de l'Angola ont également remporté des victoires sur le colonialisme. Aujourd'hui, le tiers monde joue un rôle de plus en plus grand dans les affaires internationales et personne ne peut s'opposer à la tendance historique qui veut que les pays recherchent l'indépendance, que les nations aspirent à la libération et que les peuples appellent la révolution. Dans l'intervalle, les superpuissances accroissent leurs prétentions à l'hégémonie. Les peuples du monde ne doivent pas oublier que l'impérialisme est à l'origine de la guerre et que le danger d'une nouvelle guerre mondiale s'accroît, ce qui exige qu'ils fassent preuve d'une plus grande vigilance encore.

22. Une des caractéristiques des événements internationaux au cours de l'année écoulée réside en ce que les pays du tiers monde ont étendu au domaine économique leur combat contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonie. Ils ont pris des mesures énergiques pour mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptés par l'Assemblée générale lors de sa sixième session extraordinaire et ont mené un combat pour supprimer l'ordre ancien et instaurer un ordre nouveau. De plus en plus de pays prennent des mesures pour sauvegarder la souveraineté nationale, protéger leurs ressources naturelles, nationaliser les secteurs économiques usurpés par l'impérialisme, prendre en main les sociétés transnationales et créer de nouvelles associations de pays producteurs de matières premières et de nouvelles organisations régionales.

23. Les grands efforts déployés par les pays du tiers monde depuis la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale ont contribué à l'adoption de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats; par ailleurs, des événements comme la Conférence des pays en voie de développement sur les matières premières qui s'est tenue à Dakar, la Conférence au sommet des pays producteurs de pétrole, l'adoption de la Convention ACP-CEE de Lomé, signée par les pays de la Communauté économique européenne et par plus de 40 pays en voie de développement, et la deuxième Conférence générale de l'ONUDI à Lima sont tous autant de témoignages des progrès accomplis vers la reconnaissance de la nécessité d'établir un ordre économique international plus équitable et de renforcer les liens entre les pays du tiers et du deuxième monde, sur la base d'une véritable égalité. On peut constater en conséquence que les principes et directives définis par l'Assemblée générale à sa sixième session extraordinaire sont justes et que leur mise en œuvre demande de la part des pays du tiers monde des efforts communs et un esprit d'union.

24. Il est indispensable toutefois que les pays du tiers monde se protègent contre les manœuvres tentées par les deux superpuissances. L'une de ces superpuissances parle d'"interdépendance" et de "dialogue", mais en fait, elle a

recours aux affrontements afin de maintenir l'ordre économique international ancien. Elle utilise même divers moyens de contrainte dans une tentative de division du tiers monde. L'autre superpuissance, qui se prétend l'"alliée des pays en voie de développement", agit de façon plus insidieuse encore. Tout en prétendant soutenir le tiers monde, elle prêche hypocritement l'"intégration économique internationale" en vue d'étendre sa domination et de soumettre un nombre encore plus grand de pays au joug néo-colonialiste qu'elle impose à son actuelle "famille", ainsi qu'on l'appelle. Sous le couvert du "désarmement" et de la "détente", elle intensifie ses préparatifs militaires et poursuit ses tentatives d'expansion, en compétition avec l'autre superpuissance. Beaucoup de pays du tiers monde ont découvert les intentions véritables et les ruses des superpuissances. La Chine est fermement convaincue que les peuples du tiers monde, grâce à une vigilance redoublée et à une solidarité accrue, surmonteront tous les obstacles de ce genre et sortiront victorieux de leur lutte.

25. La Chine appuie vigoureusement la proposition des pays du tiers monde tendant à ce que l'on se fonde pour préparer la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la Déclaration et le Programme d'action, adoptés à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée, ainsi que sur la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, adoptée par l'Assemblée à sa vingt-neuvième session. La septième session extraordinaire devrait avoir pour objectif la mise en œuvre des dispositions de ces documents. La Chine appuie la proposition du Groupe des Soixante-Dix-Sept sur les régions et les questions à examiner lors de la septième session extraordinaire. Il importe d'affirmer que tout Etat a le droit d'exercer en permanence sa souveraineté sur ses ressources naturelles et les activités économiques menées sur son territoire, y compris le droit de contrôler les activités des sociétés transnationales et, le cas échéant, de nationaliser celles-ci, de constituer des associations de producteurs de produits de base, d'établir un lien entre les prix de leurs exportations et ceux de leurs importations et de participer sur un pied d'égalité à la solution des problèmes économiques mondiaux. Il importe également de réformer le système monétaire international. Ce sont là des impératifs inséparables les uns des autres, qui reflètent la volonté du tiers monde de combattre le colonialisme et la domination, de modifier les relations actuellement inéquitables et d'instaurer un nouvel ordre économique international. C'est dans cet esprit, qui inspire la Déclaration et le Programme d'action, que la délégation chinoise souhaite voir l'Assemblée générale progresser au cours de sa septième session extraordinaire sur la base des décisions de la sixième session extraordinaire.

26. La Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement a été élaborée il y a cinq ans, alors que la Chine ne pouvait pas participer aux débats. Il est clair maintenant que cette stratégie n'a pas pleinement exprimé les besoins qui découlent de la situation internationale ni les désirs des pays du tiers monde. La Chine appuie la proposition du Groupe des Soixante-Dix-Sept tendant à la révision, à l'amplification et à l'amélioration de la Stratégie, conformément à la Déclaration et au Programme d'action (E/5693, annexe IX) et elle appuie les justes principes et les propositions raisonnables énoncés par le Groupe des

Soixante-Dix-Sept pour l'examen et l'évaluation au milieu de la Décennie.

27. M. CLARK (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) fait observer que les Nations Unies se trouvent cette année à un carrefour au moment où elles jettent les bases d'un nouvel ordre économique international. Les résultats des délibérations au Conseil et à la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale détermineront non seulement la voie sur laquelle l'Organisation des Nations Unies s'engagera pour aider ses membres les plus pauvres à surmonter leurs immenses difficultés mais aussi sa capacité à contribuer à l'amélioration des perspectives économiques pour toutes les nations. Les avis que donnera le Conseil à l'Assemblée sur les priorités à adopter devront constituer un plan stratégique pour permettre aux Nations Unies de lutter contre la pauvreté dans le monde.

28. Parmi les questions méritant l'attention, celle de l'alimentation revêt une importance primordiale, étant essentielle à la survie comme au développement. L'impulsion donnée par la Conférence mondiale de l'alimentation ne doit pas se perdre. Il est vraisemblable que la situation alimentaire de nombreux pays se détériorera à court terme, quelles que soient les décisions prises en matière d'investissements; elle se détériorera aussi à plus long terme si les décisions appropriées ne sont pas prises très vite dans les domaines de la politique et des investissements. La BIRD a accru le soutien financier qu'elle accorde aux projets visant à améliorer la production alimentaire des pays en voie de développement et a pris une part active à l'institution du Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement dans les pays en voie de développement. Elle a parrainé la création du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale et en est un membre donateur; elle envisage également de travailler en commun avec le Fonds international de développement agricole qui reçoit maintenant un soutien financier important, provenant même pour une part de pays en voie de développement.

29. La production alimentaire des seules régions tempérées ne suffirait pas à nourrir tous les peuples du monde. Mais même si ces régions avaient assez d'excédents, de nombreux pays seraient encore trop pauvres pour financer les importations nécessaires et leur distribution. C'est pourquoi la lutte contre la pauvreté du monde rural est l'un des objectifs centraux de la BIRD et a déjà été amorcée, comme le montre le rapport pour le dernier exercice financier.

30. Bien que les pays en voie de développement aient fait porter leurs efforts sur les investissements dans le domaine de l'éducation, l'analphabétisme n'a pas régressé. Si ces pays n'agissent pas rapidement, aidés par la communauté internationale, pour augmenter et réorienter leurs activités en matière d'éducation conformément aux besoins de leur développement, leurs peuples ne pourront toujours pas, à la fin du siècle, éviter une vie de pauvreté et d'ignorance. La Banque se préoccupe d'aider ces peuples à devenir des agents actifs et efficaces du développement de leur pays.

31. La santé et la nutrition constituent l'un des principaux éléments à prendre en considération. La maladie, la malnutrition, la pauvreté et un taux élevé de natalité sont des facteurs qui se conjuguent et se renforcent les uns les autres. On commence seulement à évaluer leur coût en termes de gaspillage, de moindre efficacité et de productivité réduite; le redressement de cette situation passe moins par des dépenses que par la mise sur pied de programmes et de services appropriés qui mettraient l'accent non sur les seules mesures curatives mais aussi sur l'action préventive et des mesures concernant le milieu, telles que l'approvisionnement de tous, à faible coût, en eau pure. Dans les projets qu'elle finance, la Banque accorde beaucoup plus d'attention à ces aspects et fait appel à l'expérience et aux conseils de l'OMS.

32. La Banque a maintes fois souligné, en public et en privé, qu'il était non seulement possible mais indispensable d'accroître les transferts de ressources des pays développés vers les pays en voie de développement, si l'on veut que ces derniers aient un espoir de résoudre les problèmes fondamentaux auxquels ils sont confrontés. Les récentes études de la Banque montrent que dans la plupart des pays en voie de développement les progrès économiques ont été freinés par les tendances des prix et du commerce au cours des deux dernières années. Compte tenu de ces éléments défavorables et de l'objectif d'un taux de croissance de 6 p. 100 fixé par l'Assemblée générale pour la deuxième Décennie du développement, la Banque estime, se fondant sur des données concernant environ 40 pays en voie de développement, qu'il faudrait que l'apport extérieur de capitaux atteigne au moins 50 milliards de dollars par an au cours des cinq prochaines années, au lieu des 29 milliards dont on disposera vraisemblablement selon les plans actuels. Il est donc urgent que les pays avancés sur le plan économique et ceux qui disposent de larges excédents financiers parviennent à un nouveau consensus et s'engagent à atteindre de nouveaux objectifs en matière de transferts de capitaux. Ils pourraient notamment s'entendre sur un objectif pour corriger le déséquilibre entre les besoins des pays en aide concédée à des conditions favorables et ce qu'ils reçoivent réellement; il serait possible par exemple d'attribuer une part importante de l'aide bilatérale fournie à des conditions très avantageuses — ou la totalité de cette aide — aux pays les plus pauvres, en fonction de leur population. L'examen de la situation dans ces pays qui ont un revenu annuel par habitant inférieur à 200 dollars montre que pour augmenter leur taux de croissance de 4 à 6 p. 100, il suffirait de 2,4 milliards de dollars par an — ou même moins — de ressources extérieures supplémentaires accordées à des taux très avantageux. M. Clark suggère donc que les gouvernements qui sont en mesure de fournir cette aide donnent une priorité immédiate à la réalisation de cet objectif limité.

33. Onze pays industrialisés ou exportateurs de pétrole ont déjà offert de contribuer au futur fonds de subvention des intérêts "troisième guichet" — au moyen duquel on espère fournir 1 milliard de dollars par an au taux avantageux de 4,5 p. 100, en plus des autres opérations de la Banque. Etant donné que les fonds disponibles sont limités, les critères d'éligibilité favoriseront les pays en voie de développement dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 375 dollars.

34. La Banque a prévu de prêter environ 40 milliards de dollars entre 1976 et 1980, ce qui représente une augmentation de 58 p. 100 par rapport à la période quinquennale précédente et de 153 p. 100 par rapport à la période antérieure.

35. La cinquième reconstitution des ressources de l'AID commencera sous peu; la quatrième reconstitution avait permis à l'Association d'engager 4,5 milliards de dollars jusqu'au 30 juin 1977, date à laquelle les ressources disponibles seraient toutes engagées. Les gouvernements doivent donc agir à temps pour que la reconstitution réponde aux besoins sans précédents des pays les plus pauvres.

36. Depuis sa fondation, la Banque a joué son rôle dans l'action menée par la communauté internationale pour substituer à l'exploitation économique de jadis un système d'assistance mutuelle dans lequel les plus riches aident les plus pauvres. La demande actuelle d'un nouvel ordre économique international fait clairement ressortir les tâches

qui incombent à tous les membres de cette communauté pour faire face aux besoins de la majorité de l'humanité qui augmentent sans cesse.

37. M. NAVON (Observateur d'Israël), prenant la parole sur l'invitation du Président, dit qu'à la suite d'un attentat commis le matin même à Jérusalem par des membres de l'Organisation de libération de la Palestine, d'innocents civils ont perdu la vie. Le jour précédent, M. Arafat avait dit dans une interview que l'Organisation de libération de la Palestine irait plus loin encore dans ses actions. L'acte de violence qui vient d'être perpétré parle de lui-même, et on peut dire que ce fut un sombre jour pour les Nations Unies lorsque le Conseil, en autorisant les membres de l'Organisation de libération de la Palestine à siéger en qualité d'observateurs, a non seulement failli à l'observation de ses objectifs proclamés de promotion de la paix, du progrès et de la coopération, mais encore implicitement approuvé les crimes commis par l'organisation en question.

*La séance est levée à 16 h 45.*

## 1958<sup>e</sup> séance

Lundi 7 juillet 1975, à 10 h 40

Président : M. I. A. AKHUND (Pakistan)

E/SR.1958

### POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle (*suite*) [E/5654, E/5665, E/5681 et Add.1 à 4, E/5682, E/5692, E/5699, E/5713]

1. M. M'BOW (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) dit qu'il est parfaitement conscient du rôle qui revient au Conseil de coordonner les activités du système des Nations Unies dans le domaine économique et social — rôle particulièrement important à une période où chacun sent que quelque chose doit changer dans les rapports entre les nations si l'on veut éviter les tensions génératrices de conflits et supprimer les inégalités de moins en moins tolérables qui affligent le monde. A cet égard, on ne saurait trop insister sur l'importance des problèmes économiques et sociaux dans l'évolution du monde vers un ordre plus juste et plus fraternel. C'est au Conseil qu'il appartient de faire des propositions relatives à l'amélioration de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et à la préparation de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à la lumière de l'analyse critique des cinq premières années de la deuxième Décennie et de l'évolution des difficultés de politique générale auxquelles se heurte l'application du Programme d'action concernant le nouvel ordre économique international. Comme les autres institutions spécialisées, l'UNESCO attache une

importance particulière au rapport du Groupe d'experts pour l'étude de la structure du système des Nations Unies (E/AC.62/9), car l'instauration de la justice et le renforcement de la paix dépendent tout autant de la volonté des Etats Membres de faire appel aux institutions du système que de l'aptitude de celles-ci à assumer avec efficacité les responsabilités qui leur incombent.

2. On trouvera des informations sur les mesures prises par l'UNESCO en application de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international dans le rapport sur les principales activités de l'UNESCO en 1974 (E/5680), dans la partie pertinente du rapport du Secrétaire général (E/5629) et dans la deuxième partie du rapport annuel du CAC pour 1974-1975 (E/5675).

3. En ce qui concerne l'insertion des programmes de l'UNESCO dans l'effort collectif du système des Nations Unies dans le sens exigé par l'instauration d'un nouvel ordre économique international, le rôle incombant à l'organisation pourrait sembler à première vue marginal — sauf en matière de science et de technologie — s'il suffisait, pour instaurer un nouvel ordre économique international, de transformer les pratiques régissant actuellement les rapports économiques entre pays insuffisamment développés et pays industrialisés. Or, le développement ne se limite pas aux seuls échanges commerciaux, il n'est pas non plus synonyme de simple croissance; il doit permettre aux peuples de vivre mieux, dans la plénitude de leur être. Les références